

# Les revenus nets des personnes et leur géographie dans les communes wallonnes

## *Disposable income and its geography in the Walloon municipalities*

X. May, P. Fontaine, C. Vandermotten<sup>1</sup>

*Dans le cadre d'une étude visant à mettre au point une méthode pour mesurer les impacts sur les revenus des personnes et des communes d'une perturbation économique du type ouverture ou fermeture d'entreprise, les revenus nets (c'est-à-dire après impôts) des personnes ont été estimés pour les deux cent soixante-deux communes wallonnes. Pour ce faire, les revenus du travail au domicile et au lieu de travail (selon dix-sept secteurs d'activité), les quatre principaux types de revenus de transferts ainsi que les revenus du patrimoine (tant mobiliers qu'immobiliers) ont été quantifiés. Les données intègrent les échanges de revenus avec les régions ou pays limitrophes. Grâce à cette base de données très complète, une série de constats originaux ont été dressés permettant de mieux cerner les dynamiques économiques existant à l'échelle des communes. Il apparaît notamment que les interrelations de revenus entre territoires constituent une caractéristique majeure de l'économie locale. Cette approche fournit des éclairages importants pour le diagnostic d'un territoire, qu'il soit communal ou régional.*

*Within the framework of a study aimed at measuring the impact of an economic disturbance (opening or closure of a firm) on the inhabitants and municipal income, we have estimated the inhabitants' disposable income of the two hundred and sixty-two Walloon municipalities. To this end, we have quantified income at the place of residence and at the workplace (by seventeen branches of industry), the four main types of transfer and capital income (for both movables and unmovables). We have introduced in our data the exchanges of income with neighbouring regions or countries. On the basis of this complete data set, we have drawn up a set of original conclusions enabling us to better understand the economic dynamics acting on a municipal scale. It seems in particular that the income interrelations between areas constitute a major feature of local economies. This approach sheds light on the real situation of a territory, either on a municipal or a regional scale.*

**Mots-clés :** commune, flux de revenus, revenus au domicile, revenus au lieu de travail, revenus du travail, revenus du patrimoine, revenus de transferts

*Key words:* municipality, income flows, income at the place of residence, income at workplace, labour income, capital income, transfer income

<sup>1</sup> X. May et P. Fontaine sont chercheurs CPDT et C. Vandermotten, professeur de géographie, pilote le thème de recherche 1B : «Activités économiques et intérêt local - mesure des flux économiques». Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles (ULB), CP 246, avenue F.D. Roosevelt 50, 1050 Bruxelles.

Les communes wallonnes et, plus généralement, les autorités responsables de l'aménagement du territoire éprouvent souvent des difficultés à évaluer les conséquences de modifications du tissu économique local en termes de revenus à la disposition des habitants et/ou de recettes communales. Afin d'y remédier, un outil de mesure d'impact est développé permettant de mesurer les répercussions sur les revenus disponibles et les finances communales d'une « perturbation » des activités économiques (par exemple la fermeture ou l'ouverture d'une entreprise)<sup>2</sup>.

Pour atteindre cet objectif, il est en premier lieu nécessaire d'estimer le montant, la nature et la provenance des revenus des habitants. En effet, si une entreprise ferme dans une commune mais qu'aucun habitant de celle-ci n'y travaille, on peut supposer que les répercussions en termes de revenus disponibles pour les habitants seront

faibles et que la commune perdra essentiellement les taxes auxquelles était soumise l'entreprise. A l'inverse, si tous les travailleurs de l'entreprise sont des habitants de la commune, les conséquences seront plus sévères pour eux et les finances communales (notamment via l'impôt sur les personnes physiques).

C'est pourquoi la géographie des flux de revenus du travail sur le territoire a été retracée. Ceci signifie que, pour chaque commune wallonne, il a fallu déterminer d'où les habitants d'une commune tirent leurs revenus du travail et, inversement, où résident les personnes qui captent les revenus du travail produits dans une commune particulière.

Nous avons également procédé à une quantification des revenus de transfert et du patrimoine dont bénéficient les habitants des communes wallonnes. C'est l'étape intermédiaire des revenus estimés qui est présentée ici.



*L'étude se concentre sur les revenus des habitants des communes wallonnes en tenant compte des revenus échangés avec Bruxelles, la Flandre et les revenus importés des quatre pays limitrophes tant pour le travail que pour les transferts et le patrimoine. Ici, un train de navetteurs à l'heure de pointe, Bruxelles Schuman. Photo D. Costermans*

<sup>2</sup> Cette recherche est menée dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT).

## Aperçu méthodologique

L'étude est entièrement basée sur des statistiques de 2001, concerne les revenus nets (les revenus bruts ont également été collectés mais ceux-ci ne sont pas exploités ici) et se concentre sur les revenus des habitants des communes wallonnes en tenant compte des revenus échangés avec Bruxelles, la Flandre et les revenus importés des quatre pays limitrophes tant pour le travail que pour les transferts et le patrimoine. Les revenus gagnés par des personnes résidant à l'étranger et travaillant en Belgique n'ont pas été pris en compte.

L'année d'étude choisie est 2001 car l'« Enquête socio-économique générale 2001 » constitue jusqu'à présent la source d'information la plus récente permettant de faire le lien entre le lieu de travail et le domicile d'un travailleur.

Les données de transferts comprennent ici les pensions, les prestations familiales, les allocations distribuées par l'Office National de l'Emploi (ONEM) et par les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS). Les versements effectués par les mutuelles n'ont pas été pris en compte. Pour chacune des quatre catégories de revenus de transfert, les données nettes (et brutes) ont été collectées directement auprès des organismes payeurs qui sont nombreux pour les pensions et les prestations familiales car il n'existe pas d'organisme centralisant l'information. La grande majorité de ces montants est quantifiée précisément mais il a parfois été nécessaire de recourir à des estimations comme, par exemple, dans le cas des allocations familiales et des transferts reçus des pays limitrophes.

Les revenus bruts du travail concernent tant les indépendants que les salariés et ont été collectés par secteur d'activité auprès de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS), de l'Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales (ONSSAPL) et de l'Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants (INASTI). Ces revenus bruts

ont été augmentés des éléments éventuels non inclus dans les statistiques (les pécules de vacances des salariés). Ensuite, les cotisations sociales et une estimation du précompte professionnel<sup>3</sup> ont été soustraites afin d'obtenir le revenu net par secteur d'activité au lieu de domicile et ce séparément pour les salariés et pour les indépendants. Enfin, l'« Enquête socio-économique générale 2001 » a été exploitée pour établir le lien entre le domicile et le lieu de travail des indépendants et des salariés ; ce qui a permis de déterminer les flux de revenus du travail entrants et sortants des communes. Ces revenus du travail ont été regroupés en dix-sept secteurs d'activité selon la classification proposée par l'« Enquête socio-économique générale 2001 »<sup>4</sup>.

Les revenus mobiliers et immobiliers (les revenus du patrimoine) ont également été quantifiés de manière distincte et sont basés sur des données fournies par la Banque Nationale de Belgique (BNB). Celles-ci ont été désagrégées à l'échelle des communes au moyen de clés de répartition. Pour les revenus immobiliers, les données par arrondissement de la BNB sont ventilées à l'échelle des communes au moyen des statistiques fiscales sur les revenus immobiliers. Pour les revenus mobiliers, une étude réalisée par Rademaekers et Vuchelen (1999) fournit la distribution du patrimoine des ménages par décile (voire par centile pour le 10e décile). Sur cette base, les revenus mobiliers estimés par la BNB pour la Belgique sont ventilés pour chaque commune en fonction du nombre d'habitants qu'elle héberge appartenant à chacun des déciles (centiles) de revenu total net imposable des statistiques fiscales de revenus. Les revenus nets du patrimoine sont obtenus après déduction du précompte mobilier, du précompte immobilier et d'une estimation des impôts sur les personnes physiques dus sur le revenu cadastral des logements mis en location.

La méthodologie permettant d'estimer les différentes variables qui sont exploitées dans cet article semble produire de très bons résultats. Cependant, certaines réserves doivent être émises :

---

<sup>3</sup> Le précompte professionnel est estimé en faisant l'hypothèse que toutes les personnes sont isolées avec un enfant à charge, ce qui correspond à un barème intermédiaire d'impôts.

<sup>4</sup> Ces secteurs sont : agriculture, pêche, sylviculture ; industrie ; bâtiment et génie civil ; commerce (de gros ou de détail) ; réparation de biens de consommation ou de véhicules ; transport, entreposage, communication ; hôtel, restaurant et café ; finances (banques, assurances) ; immobilier, location ; services fournis aux entreprises ; services domestiques ; administration publique ; éducation, enseignement ; organismes internationaux ; forces armées ; santé et action sociales ; autres services.

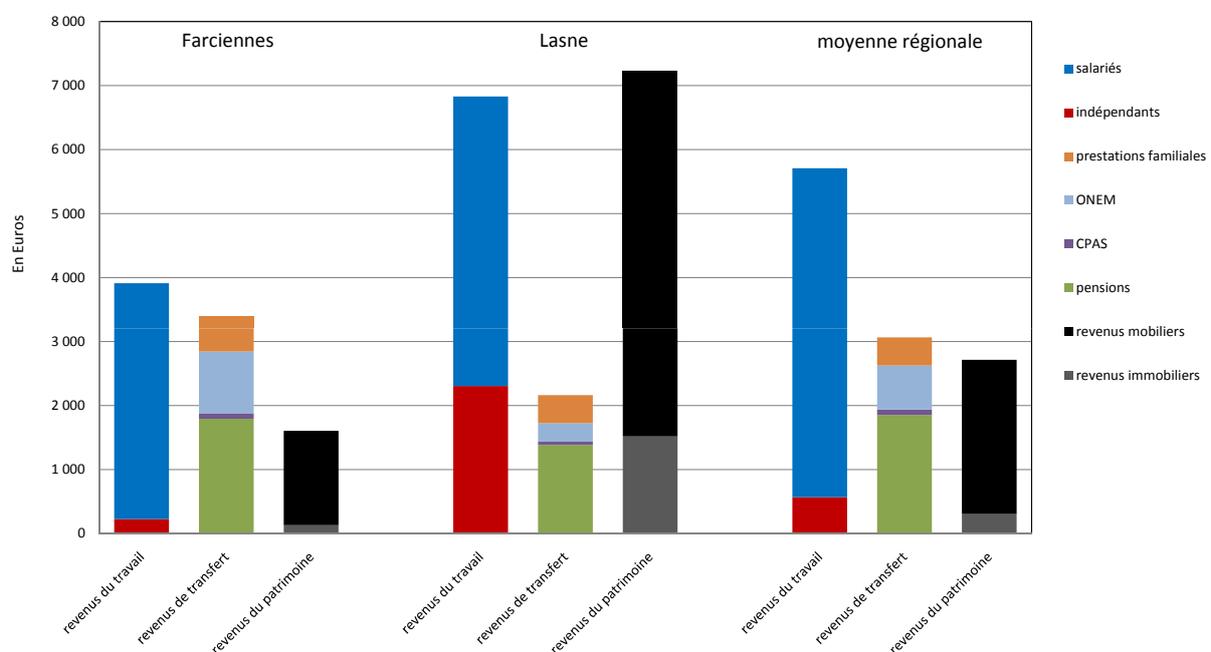
- Les revenus des salariés affiliés à l'ONSS sont légèrement sous-évalués dans le Brabant wallon, même si cette sous-estimation n'a en principe pas d'incidence sur la spatialisation des revenus.
- La difficulté de connaître les revenus des frontaliers travaillant à l'étranger nous a obligé à estimer leurs revenus de manière moins précise.
- La qualité plus faible de l'« Enquête socio-économique générale 2001 » par rapport aux recensements précédents nous a contraint à un degré de précision moindre et ce principalement dans la désagrégation des revenus en secteurs d'activité.
- L'estimation des revenus mobiliers est toujours délicate en raison de l'absence de statistiques dans ce domaine et de la fraude. Il est vraisemblable que les estimations présentées ici sous-évaluent les revenus mobiliers et l'inégalité de leur répartition géographique.

## Le revenu disponible des habitants

Grâce à une collecte exhaustive de données relatives aux différentes sources de revenus des ménages (travail, patrimoine et transferts), les revenus nets au lieu de domicile sont quantifiés pour toutes les communes wallonnes. Ces données très complètes n'ont, à notre connaissance, jamais été rassemblées auparavant. Un aperçu des données et de leur composition est présenté dans la figure 1 où sont illustrées la commune la plus pauvre de Wallonie (Farciennes), la plus riche (Lasne) et la moyenne régionale. Une carte reprenant la somme des revenus nets de transfert, de travail et de patrimoine par habitant et par commune est également reproduite en bas à gauche de la figure 2.

Les statistiques de revenu disponible ainsi constituées offrent plusieurs avantages.

Premièrement, elles fournissent une information beaucoup plus complète que les statistiques fiscales des re-



traitements et réalisation : IGEAT-ULB  
Sources des données : SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, BNB, ONP, ONEM, INAMI, ONAFTS, OSSOM, STATEC, ...

Figure 1 : Composition des revenus nets par habitant de Farciennes, Lasnes et la moyenne régionale (2001). L'essentiel des revenus du patrimoine sont des revenus mobiliers. Pour les habitants de Lasne, l'importance relative des revenus du patrimoine est très grande. Ce graphique met en évidence le rôle de redistribution des transferts : à Farciennes les revenus du travail sont faibles mais partiellement compensés par des allocations ONEM et des prestations familiales plus élevées.



*Les statistiques fiscales des revenus ignorent certains revenus de transfert comme les allocations familiales ou les allocations perçues du CPAS, et les revenus de nombreux contribuables qui ne sont pas soumis à l'impôt des personnes physiques compte tenu de leurs revenus ou de leurs charges familiales. Or, même si ces personnes ont des revenus faibles, il est indispensable de les prendre en compte pour avoir une idée fidèle des revenus présents sur un territoire (photo : D. Costermans).* ■

venus qui sont généralement utilisées pour évaluer les revenus dont bénéficient les habitants d'une commune. En effet, les statistiques fiscales des revenus ignorent les revenus mobiliers<sup>5</sup>, certains revenus de transfert (comme les allocations familiales ou les allocations perçues du CPAS) et les revenus de nombreux contribuables qui ne sont pas soumis à l'impôt des personnes physiques compte tenu de leurs revenus ou de leurs charges familiales. Or, même si ces personnes ont des revenus faibles, il est indispensable de les prendre en compte pour avoir une idée fidèle des revenus présents sur un territoire. En outre, les statistiques fiscales des revenus sous-estiment fortement les revenus immobiliers et les revenus des habitants des communes frontalières. Cet élément est particulièrement frappant lorsqu'on examine la carte des revenus totaux nets au bas de la figure 2. Ceux-ci sont beaucoup plus élevés le long de la frontière luxembourgeoise que dans les statistiques fiscales des revenus. Ces dernières montrent des revenus faibles dans presque toute la province du Luxembourg.

Deuxièmement, les revenus estimés et collectés sont nets d'impôts, c'est-à-dire qu'il s'agit des revenus disponibles. Ceux-ci permettent de mieux refléter la réelle situation économique des personnes vivant sur un territoire. En général, les statistiques présentées par les différentes études sont brutes.

Troisièmement, les données rassemblées permettent d'apprécier la part relative qu'occupe chaque composante du revenu (transfert, travail, patrimoine) dans les revenus disponibles des habitants d'une commune. Cette information est importante à deux égards. D'une part, la composition des revenus intéresse les autorités communales car elle influence les recettes via les centimes additionnels. En effet, à revenu imposable constant, les revenus du travail génèrent davantage de recettes pour la commune par le biais des centimes additionnels que les pensions ou les allocations de chômage ; sans parler des revenus mobiliers ou des allocations familiales qui ne rapportent aucune recette aux communes. D'autre part, elle permet de mieux comprendre la logique économique d'un territoire.

<sup>5</sup> Sauf dans de rares cas de personnes à très bas revenus qui ont intérêt à déclarer leurs revenus mobiliers.

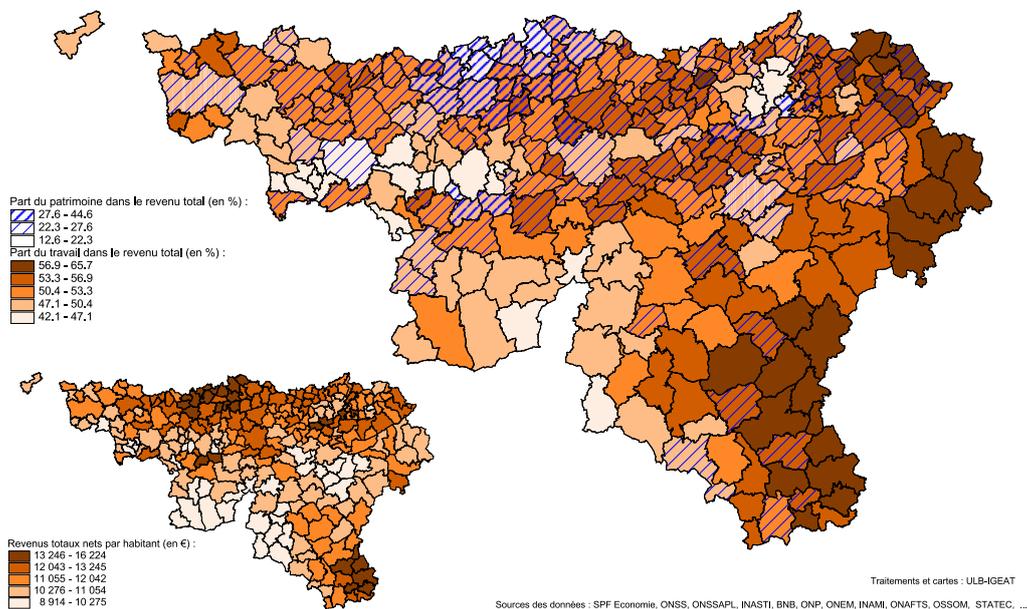


Figure 2 : Parts relatives des revenus nets du travail et du patrimoine dans le total des revenus nets (2001). C'est surtout à l'est de la Région que les revenus du travail représentent une part très importante des revenus totaux. Les revenus du patrimoine sont en général plus élevés au nord de la dorsale wallonne et plus particulièrement dans la Brabant wallon et au sud de Liège et de Charleroi.

Sur la figure 2, la composition des revenus des habitants est surprenante et varie fortement d'une commune à l'autre. Ainsi, c'est en général à l'est de la Wallonie que les habitants tirent la plus grande part de leurs revenus du travail. Les habitants de Mons, Charleroi, Liège et (dans une moindre mesure) Namur ont une faible part relative de leurs revenus qui est issue du travail alors que ces villes sont pourtant d'importantes exportatrices de revenus du travail comme on le verra dans la figure 4 ci-dessous. Par contre, les revenus du patrimoine sont plus importants dans la moitié nord de la Wallonie et sont plus particulièrement concentrés dans les communes périurbaines au sud de Bruxelles, Liège et Charleroi. Dans le sud de la province de Namur, la part des revenus du travail et du patrimoine est relativement faible. Ceci implique que la part des transferts est proportionnellement plus importante. Cela s'explique entre autres par le fait que la part de la population de plus de soixante ans est élevée dans cette région.

Enfin, on constate, en comparant les deux cartes de la figure 2, qu'il ne semble pas y avoir de relation très forte entre, d'une part, la part des revenus du travail dans le total des revenus nets et, d'autre part, le revenu net total. Ce constat n'est pas intuitif dans la mesure où les revenus du travail sont la source principale de revenus pour les personnes.



Les habitants de Charleroi, comme ceux de Liège ou de Mons, ont une faible part relative de leurs revenus qui est issue du travail, alors que ces villes sont pourtant d'importantes exportatrices de revenus du travail. Photo D. Costermans

## Origine et destination des revenus du travail

Cette partie se concentre sur la géographie des revenus nets du travail, c'est-à-dire sur le lien qui existe entre les revenus au lieu de travail et au lieu de domicile. Cet exercice de spatialisation n'a de sens que pour les revenus du travail, c'est pourquoi ce sont les seuls repris ici.

Deux cartes destinées à améliorer la compréhension des flux de revenus nets du travail à l'échelle de la Région sont d'abord présentées. Ensuite, quelques exemples de communes destinés à donner une vision synthétique des mouvements de revenus du travail en Wallonie sont envisagés. Bien entendu, la base de données constituée permet d'effectuer ce type d'analyse pour n'importe quelle commune wallonne.

## Provenance des revenus du travail des Wallons

La figure 3 met en évidence la part des revenus du travail que les habitants touchent dans une autre région ou un pays limitrophe pour chaque commune. En effet, l'estimation des revenus nets du travail prend en compte les travailleurs frontaliers qui exercent leur profession dans un pays limitrophe. Pour l'ensemble de la Région wallonne, 80% des revenus proviennent de Wallonie, 12% de Bruxelles, 3,3% du Luxembourg, 3,1% de Flandre, 0,9% d'Allemagne, 0,6% de France et 0,2% des Pays-Bas.

Sur la figure 3, on voit que Bruxelles est un pourvoyeur de revenus très important dans tout le Brabant wallon et, a fortiori, le long de la frontière linguistique. Cependant, il ne dépasse jamais le seuil de 51%. Dans les communes du Brabant wallon, le Brabant flamand fournit de 4% à 16% des revenus nets du travail (la moyenne est

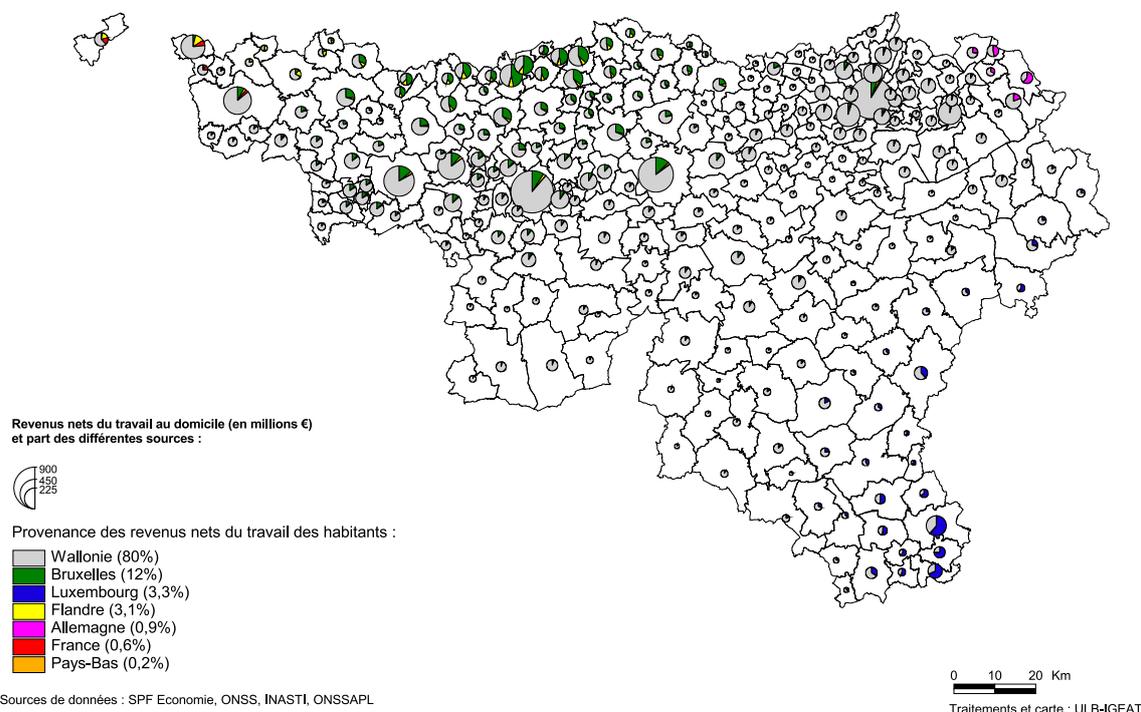


Figure 3 : Origine des revenus nets du travail des Wallons (2001). Pour l'ensemble de la Région wallonne, 80% des revenus proviennent de Wallonie, 12% de Bruxelles, 3,3% du Luxembourg, 3,1% de Flandre, 0,9% d'Allemagne, 0,6% de France et 0,2% des Pays-Bas.

de 7%) tandis que le reste de la Flandre joue un rôle négligeable (de 0,5% à 2,1%).

La Flandre ne fournit pratiquement aucun revenu aux habitants de la province de Liège. Ceci n'est pas vrai dans le Hainaut où, le long de la frontière linguistique, les habitants tirent une part parfois importante de leurs revenus de Flandre (dans huit communes hennuyères, la part des revenus qui provient de Flandre est supérieure à 10% avec un maximum de 45% pour Mont-de-l'Enclus). Ce phénomène est probablement à mettre en lien avec le haut taux de chômage dans la province de Hainaut et les performances économiques meilleures dans cette partie de la Flandre que dans le sud du Limbourg. La figure 3 illustre également le rôle important joué par le Luxembourg dans un grand nombre de communes qui bordent la frontière. Le long de la frontière allemande, le phénomène est identique mais beaucoup moins étendu : les revenus importés d'Allemagne ne sont vraiment déterminants que dans cinq communes de la région d'Eupen. La France joue un rôle modeste dans les

revenus wallons : seules quatre communes wallonnes tirent plus de 5% de leurs revenus nets du travail de France (Quiévrain, Mouscron, Estaimpuis, Comines-Warнетon).

#### Des communes importatrices ou exportatrices de revenus du travail

Afin de comprendre la dynamique d'un territoire, il est utile de savoir si les habitants qui y résident y travaillent également ou s'ils effectuent une navette pour travailler ailleurs.

Les données collectées ici permettent de franchir un pas supplémentaire en quantifiant les flux de revenus du travail générés par cette mobilité des personnes. Les flux de revenus entrants et sortants sont des informations qui permettent d'affiner un diagnostic de territoire.

Comme on peut le constater ci-après, dans l'immense majorité des communes wallonnes, les habitants tirent



A Comines-Warнетon, plus de 5% des revenus du travail proviennent de France. Photo D. Costermans

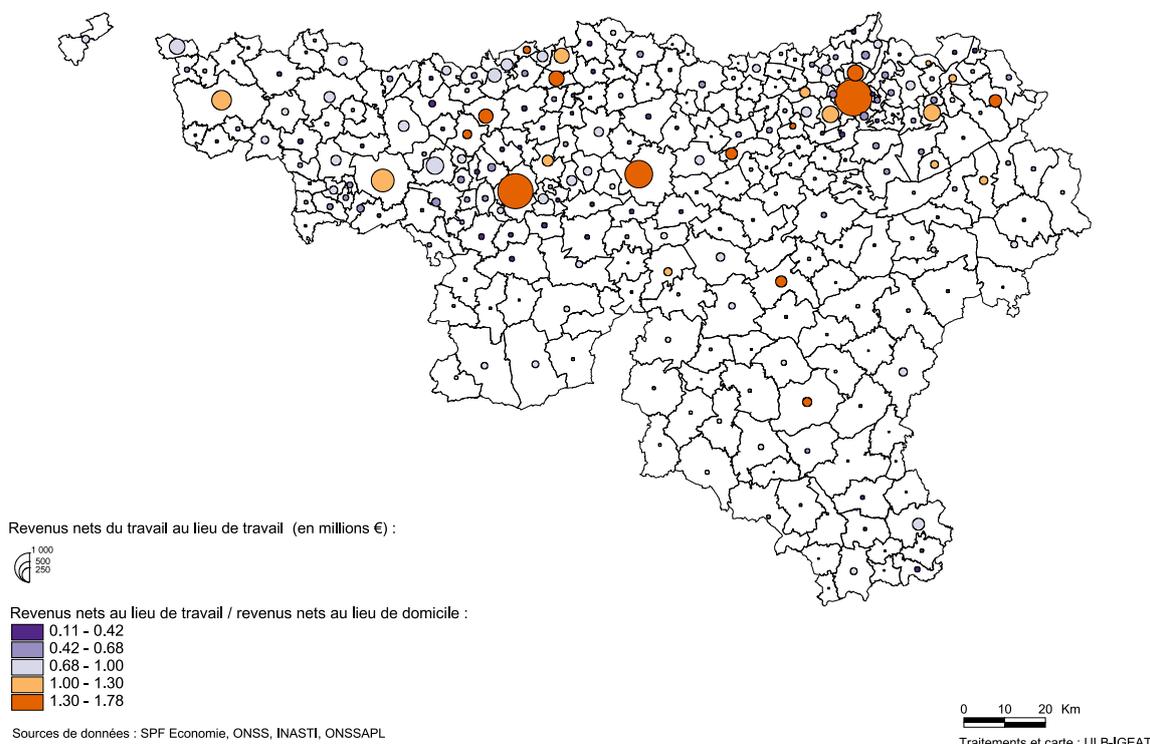


Figure 4 : Revenus nets du travail au lieu de travail / revenus nets du travail au domicile (2001). Seules 25 communes sur 262 sont exportatrices nettes de revenus en Wallonie. Ces 25 communes génèrent 51% des revenus du travail produits en Wallonie. ■

l'essentiel de leurs revenus du travail d'une commune qui n'est pas celle où ils résident. L'ampleur de ce phénomène est souvent sous-estimée par les autorités communales.

Sur la figure 4 est présenté le ratio entre les revenus nets au lieu de travail et au domicile. Lorsque le ratio est inférieur à 1 (les communes avec un cercle bleu), les revenus du travail distribués dans le cadre de l'activité économique présente sur le territoire de la commune sont inférieurs aux revenus du travail dont disposent les habitants. La commune importe donc des revenus du travail. A l'inverse, lorsque le ratio est supérieur à 1 (les communes avec un cercle orange), cela signifie que la commune produit plus de revenus du travail que ce que touchent les habitants. La commune est donc exportatrice nette de revenu. La taille des cercles est proportionnelle aux revenus du travail distribués dans le cadre de l'activité économique présente sur la commune.

Seules vingt-cinq communes sur deux cent soixante-deux sont exportatrices nettes de revenus. Néanmoins, ces vingt-cinq communes distribuent à elles seules 50% des revenus du travail qui sont produits en Wallonie. Si l'on s'attache cette fois à l'examen des communes importatrices, on constate que, dans la moitié des cas, les habitants bénéficient d'au moins deux fois plus de revenus du travail que ce qui est produit sur l'entité. Ceci souligne les fortes interrelations de revenus qui existent entre les communes et la nécessité de se coordonner pour les décisions économiques et d'aménagement du territoire.

Par ailleurs, une carte des bassins de revenus est reproduite dans le numéro hors série de Territoire(s) wallon(s) consacré à la fusion des communes<sup>6</sup>, où sont regroupées les communes dont 20% des revenus sont issus d'un pôle d'activité économique. Cette carte pourrait inspirer une délimitation de zones de coopération.

<sup>6</sup> Figure 2, Pôles et bassins des revenus du travail, in VANDERMOTTEN C., STRALE M., ROELANDTS M., Développement économique communal et articulation des échelles territoriales. Atelier 3. Territoire(s) wallon(s) Hors-série, « Trente ans de fusion des communes », août 2008.

La figure 4 permet également de constater qu'en général, les populations qui résident dans les communes exportatrices nettes de revenus ont des revenus relativement faibles, sauf dans le Brabant wallon (cf. la carte des revenus totaux nets par habitant de la figure 2). Dans cette province, quatre communes sont exportatrices nettes de revenus (La Hulpe, Wavre, Ottignies et Nivelles). Les communes de la moitié ouest du Brabant wallon ne sont plus simplement importatrices de revenus provenant de Bruxelles : elles produisent également beaucoup de revenus sur leur propre territoire, ce qui traduit une périurbanisation des activités. Ce phénomène est pour le moment absent dans la banlieue sud de Liège ou de Charleroi.

#### Exemples d'application aux communes

Les cas particuliers de quelques communes sont abordés à présent au moyen de cartes spatialisant les revenus nets du travail. Pour rappel, les revenus gagnés par des personnes résidant à l'étranger et travaillant en Belgique ne sont pas pris en compte.

#### Seneffe

Cette commune héberge une activité économique importante sur son territoire avec la présence de plusieurs parcs d'activité économique. Les revenus des habitants sont relativement élevés (notamment grâce aux revenus du patrimoine) et, comme on peut le voir sur la figure 4, Seneffe est une commune fortement exportatrice de revenus du travail. Faut-il pour autant s'attendre à ce que les habitants tirent l'essentiel de leurs revenus de leur commune de domicile ?

Comme on peut le voir sur la figure 5, il n'en est rien. Les habitants de Seneffe tirent seulement 21% de leurs revenus nets du travail de l'activité économique présente dans leur commune. L'origine des revenus des Seneffois est très diversifiée avec Nivelles et Bruxelles qui alimentent fortement la commune. Il semble donc que l'offre locale de travail ne convienne pas aux habitants. Cet exemple montre qu'attirer des entreprises sur sa commune ne fournit pas nécessairement des emplois aux résidents.

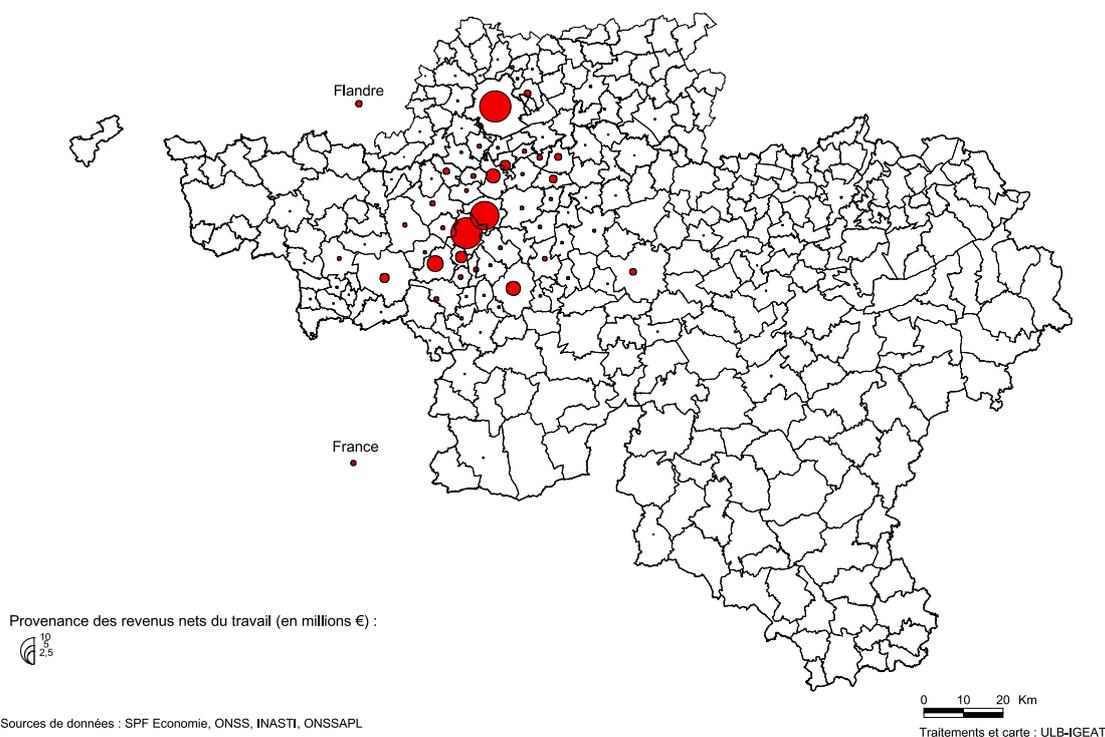


Figure 5 : Provenance des revenus nets du travail des Seneffois (2001). Malgré l'importante activité économique établie à Seneffe, les habitants tirent une part importante de leurs revenus du travail de Bruxelles, de Nivelles et d'un grand nombre de communes environnantes.

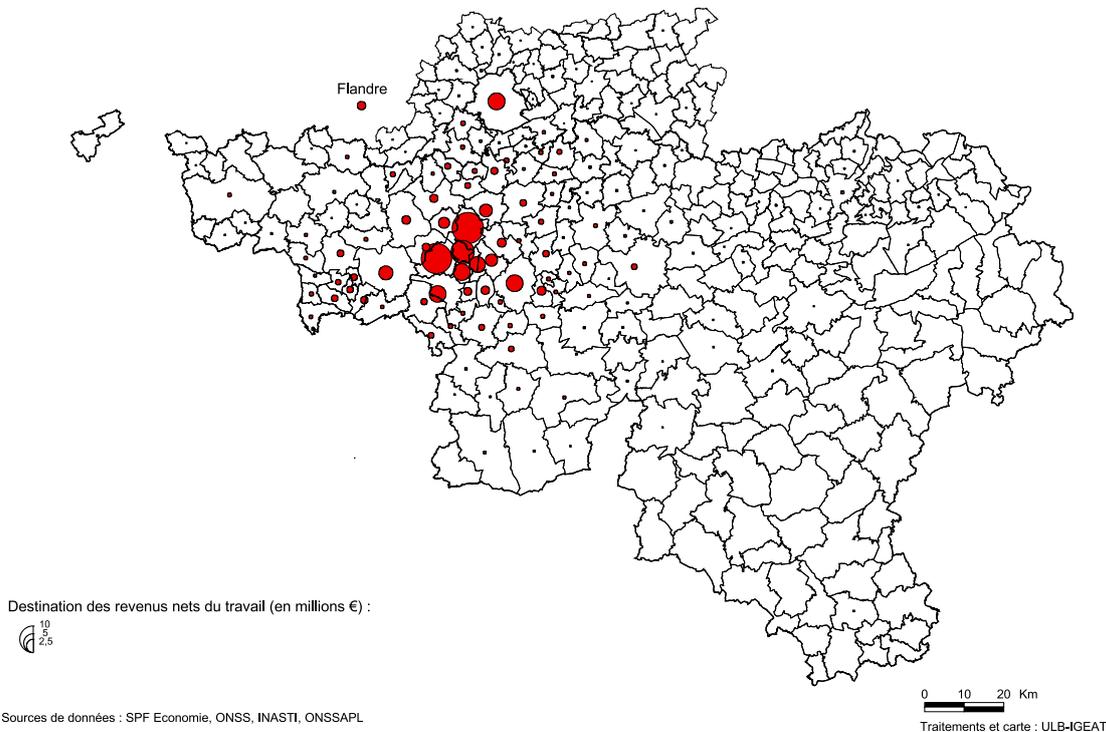


Figure 6 : Destination des revenus du travail distribués à Senefve (2001). 85% des revenus du travail distribués dans le cadre de l'activité économique présente à Senefve profitent à des personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune.

A l'inverse, les revenus du travail distribués par l'activité économique présente à Senefve profitent essentiellement aux habitants des communes environnantes comme on peut le voir sur la figure 6. En effet, 85% des revenus du travail produits dans la commune de Senefve sont exportés (y compris vers Bruxelles) et ne bénéficient donc pas aux habitants. Par contre, l'activité économique fournit des recettes importantes à la commune ; notamment via la taxe industrielle compensatoire (qui fournit à elle seule 20% du budget communal) et le précompte immobilier auquel sont soumises les entreprises.

En conséquence, le cas de Senefve met en lumière les interrelations qui existent entre les différents territoires et l'indispensable nécessité de concertation entre ceux-ci. Une décision influençant l'activité économique de Senefve aura des répercussions sur les habitants des communes proches mais aussi sur les finances communales de celles-ci. En effet, si une entreprise ferme ses portes à Senefve, des Louviérois vont vraisemblablement perdre leur emploi, ce qui va entraîner une

chute des revenus du travail à La Louvière ainsi qu'une baisse des recettes communales en termes d'additionnels à l'impôt des personnes physiques.



Les habitants de Senefve tirent seulement 21% de leurs revenus nets du travail de l'activité économique présente dans leur commune. L'origine des revenus des Senefvois : Nivelles et Bruxelles. Comme quoi attirer des entreprises dans sa commune ne fournit pas nécessairement des emplois aux résidents. Photo D. Costermans

## Liège

Le cas de Liège est présenté pour illustrer les flux de revenus entrant et sortant d'une grande ville. Les habitants ont proportionnellement peu de revenus du travail et peu de patrimoine mais touchent davantage de transferts sociaux.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, une part non négligeable des habitants vont travailler en dehors de la commune (40% des revenus du travail proviennent de l'extérieur). Dans le même temps, 2/3 des revenus du travail produits dans la commune sont exportés. Ce phénomène revêt grosso modo la même ampleur à Charleroi. Il s'agit donc ici aussi d'intenses échanges

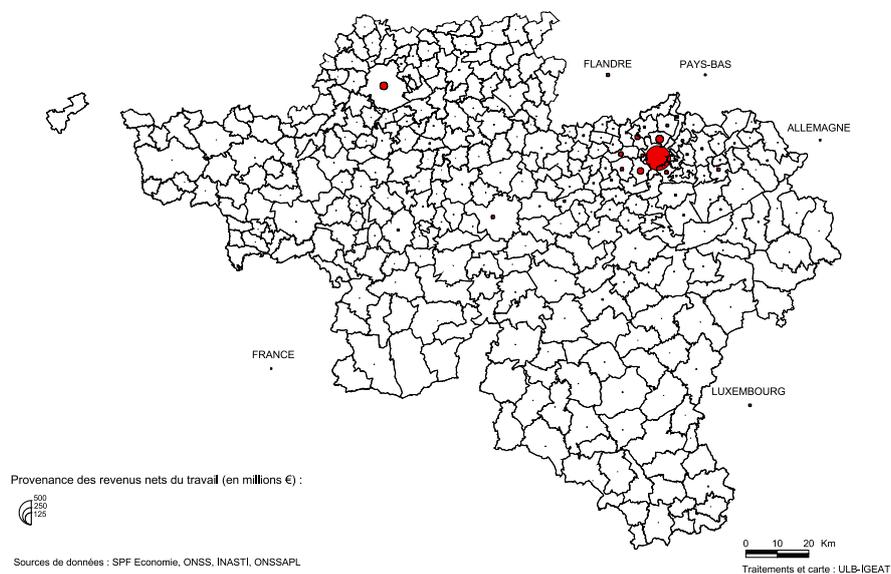


Figure 7 : Provenance des revenus nets du travail des Liégeois (2001). 40% des revenus du travail des Liégeois est importé.

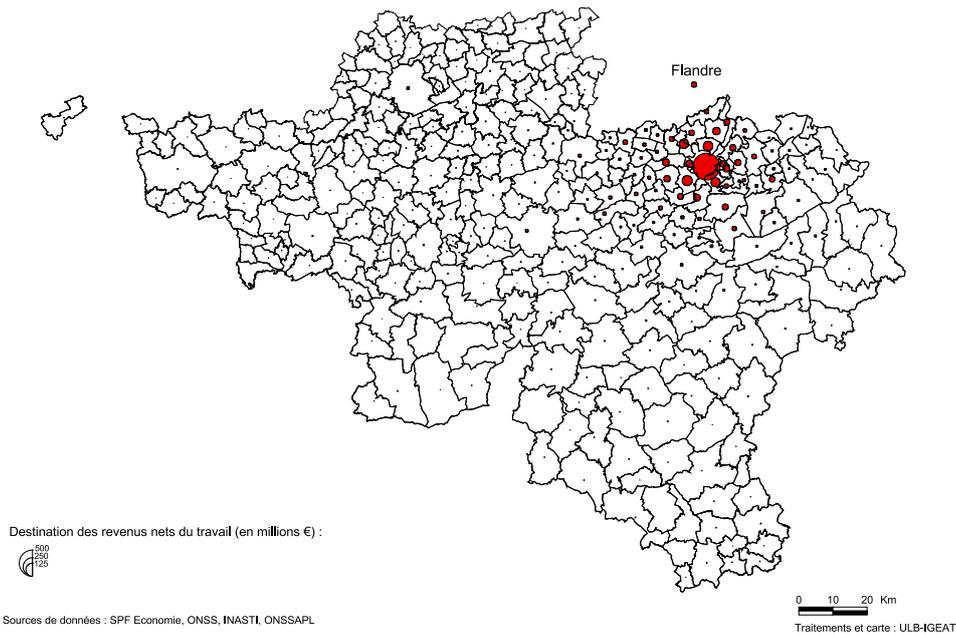


Figure 8 : Destination des revenus nets du travail distribués à Liège (2001). 2/3 des revenus du travail produits dans la commune de Liège sont exportés.

de revenus entre une commune et son environnement. L'utilité de coordonner les politiques économique et d'aménagement du territoire paraît grande mais rencontre souvent des obstacles dans la pratique.

#### Vaux-sur-Sûre

Vaux-sur-Sûre est une petite commune avec une population jeune aux revenus relativement faibles qui proviennent pour une large part du travail et assez peu de transferts sociaux et de revenus du patrimoine.

La commune est fortement importatrice de revenus qui proviennent d'origines relativement diversifiées : le Luxembourg, Bastogne, Libramont, Arlon, etc. Comme beaucoup de communes de la zone, une part très im-

portante des revenus du travail des habitants provient du Luxembourg (30%) ; revenus qui sont largement ignorés des statistiques fiscales sur les revenus et qui faussent la juste perception de la richesse des habitants. Le taux de chômage est très faible (comparé à la moyenne wallonne) comme dans beaucoup de communes le long des frontières allemande et luxembourgeoise. Vaux-sur-Sûre ne fait pas partie d'une zone où les autorités doivent s'investir prioritairement dans la création d'activité.

On note également que davantage de revenus proviennent de Bruxelles que de Namur, ce qui est très souvent le cas pour les communes de la province du Luxembourg.

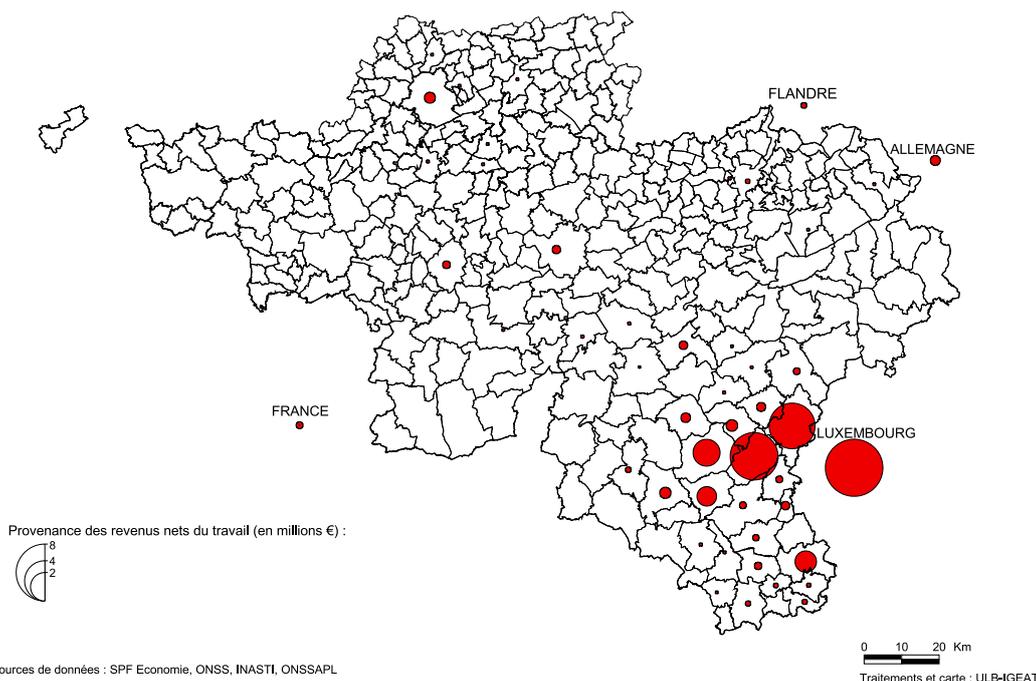


Figure 9 : Provenance des revenus du travail des habitants de Vaux-sur-Sûre (2001). 30% des revenus des habitants de Vaux-sur-Sûre proviennent du Luxembourg. Ces revenus sont en grande partie ignorés des statistiques fiscales et faussent donc la juste perception de la richesse des habitants.

#### Waterloo

Waterloo est une commune périurbaine dont les habitants tirent 51% de leurs revenus du travail de Bruxelles (ce qui est le pourcentage le plus élevé de Wallonie). Les habitants bénéficient de hauts revenus et ce essentiellement grâce à des revenus du patrimoine élevés. Cette

commune a connu un développement progressif de ses activités économiques et, à présent, elle exporte presque autant de revenus que ce qu'elle en importe.

Trois quarts des revenus nets du travail produits à Waterloo sont exportés vers d'autres communes (ce qui est un pourcentage plus élevé que dans les cas de Liège,

Namur ou Charleroi), y compris vers Bruxelles. En effet, si 90.000.000€ de revenus nets du travail sont importés de Bruxelles, 24.500.000€ font le chemin inverse.

Waterloo se distingue par l'importance de son secteur commercial (le commerce fournit 25% des revenus du travail distribués à Waterloo, ce qui est sensiblement plus que dans le reste du Brabant wallon). Cette particularité implique-t-elle une répartition géographique des revenus du travail du secteur commerce différente

de celle des revenus tous secteurs confondus ?

La figure 10 montre vers quelles communes sont distribués les revenus nets du travail générés par le seul secteur du commerce (de gros ou de détail) de Waterloo. En réalité, la distribution des revenus du travail est très semblable à celle de l'ensemble des revenus distribués à Waterloo ; il n'y a pas véritablement de spécificité sectorielle dans ce cas-ci.

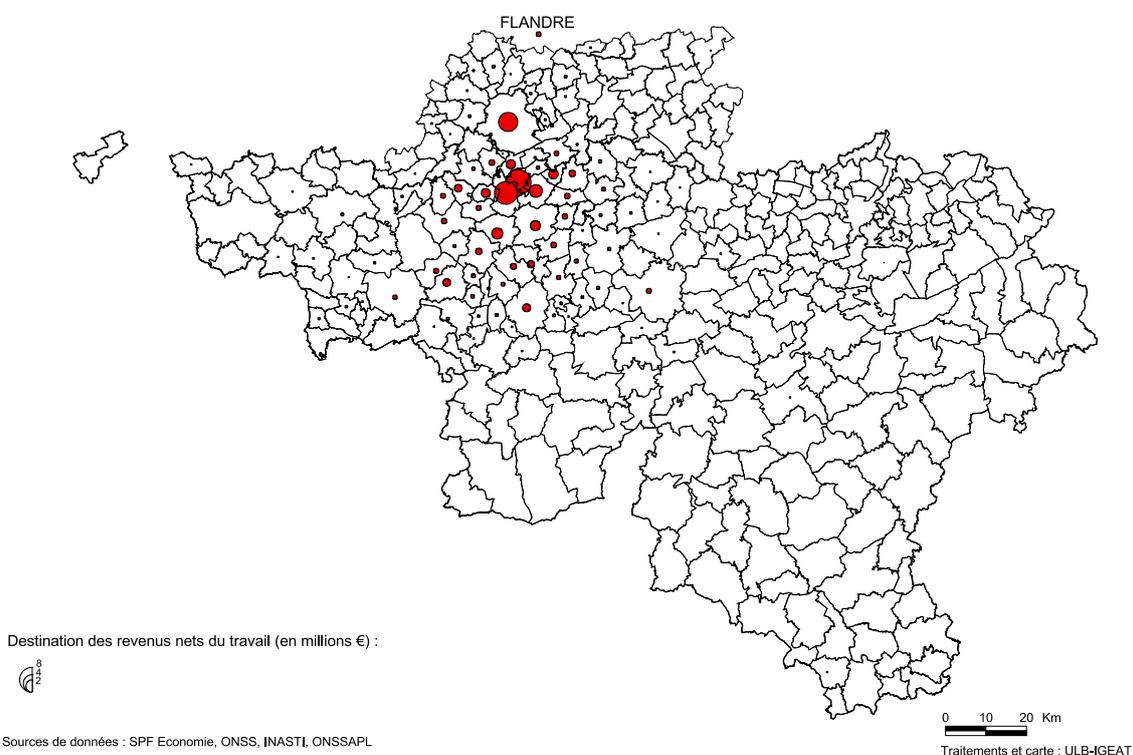


Figure 10 : Destination des revenus du travail du secteur « commerce » distribués à Waterloo (2001). Parmi les revenus du travail distribués dans le secteur du commerce à Waterloo, 11% bénéficient à des habitants de Bruxelles.

## Conclusion

Dans le cadre d'une recherche plus vaste, une base de données sur les revenus nets de transferts, du patrimoine et du travail (par secteurs d'activités) pour chacune des deux cent soixante-deux communes a été construite. En outre, le lien entre les revenus du travail au domicile et au lieu de travail a été établi ; ce qui per-

met de retracer la géographie des flux de revenus entre communes.

C'est la première fois qu'une telle information est rassemblée pour ce niveau territorial.

Afin de renouveler la base de données dans le futur avec des statistiques plus récentes, des guides méthodologiques ont été rédigés expliquant en détail la manière

## Données exploitées

variables	sources	méthode de calcul
<b>1. salaires</b>		
salariés affiliés à l'ONSS	ONSS	Masse salariale nationale répartie par secteur NACE 3, par statut professionnel (ouvrier, employé ou fonctionnaire) et par sexe divisée par le nombre de personnes comprises dans chacune de ces catégories. Sur cette base, nous travaillons avec 895 salaires moyens différents pour estimer les revenus du travail au domicile.
salariés affiliés à l'ONSSAPL	ONSSAPL	Données individuelles au domicile.
salariés travaillant à l'étranger	Enquête socio-économique générale 2001, EUROSTAT	Estimation d'un salaire moyen par commune de résidence et par secteur d'activité (17 secteurs différents) corrigé par un indice EUROSTAT de comparaison des gains nets moyens par pays.
<b>2. revenus des indépendants</b>	INASTI	Revenus répartis par commune, par code profession INASTI et par type d'indépendant (indépendant ou aidant à titre principal) divisés par le nombre de personnes concernées. Les revenus de 2001 correspondent à l'année de dénombrement 2004 auprès de l'INASTI. Les indépendants qui travaillent à titre complémentaire n'ont pas été pris en compte.
indépendants travaillant à l'étranger	Enquête socio-économique générale 2001, EUROSTAT	Estimation d'un revenu moyen par commune de résidence et par secteur d'activité (17 secteurs différents) corrigé par un indice EUROSTAT de comparaison des gains nets moyens par pays.
<b>3. prestations familiales</b>	ONAFTS, SCDF, ONSSAPL, INASTI	Les primes de naissance ont été réparties au prorata du nombre de naissance par commune en prenant en compte une prime plus élevée pour le premier enfant d'un ménage. Les allocations familiales ont été attribuées par ménage de manière différenciée pour les indépendants et les salariés en tenant compte du nombre d'enfants dans le ménage.
<b>4. prestations ONEM</b>	ONEM, Syndicat	Montant par commune.
<b>5. prestations CPAS</b>	Ministère de l'Intégration sociale	Montant par commune.
<b>6. pensions</b>	ONP, SDPSP, OSSOM et quelques organismes particuliers.	Montant par commune. La somme versée en Belgique par chacun des pays limitrophes a été répartie par commune sur base des travailleurs frontaliers du recensement de 1981, de même pour le montant de la SNCB.
<b>7. revenus mobiliers</b>	BNB, statistiques fiscales des revenus	Désagrégation de la donnée nationale des «revenus de la propriété» dans les comptes des revenus des ménages (fourni par la BNB) au moyen de la distribution du revenu total net imposable par commune repris dans les statistiques fiscales des revenus et d'une étude de Rademaekers et Vuchelen (1999).
<b>8. revenus immobiliers</b>	BNB, statistiques fiscales des revenus	Désagrégation de la donnée par arrondissement «produit de la location de bâtiments» dans les comptes des revenus des ménages (fournie par la BNB) au niveau des communes au moyen du revenu cadastral repris dans les statistiques fiscales des revenus.

dont les données ont été élaborées. Actuellement, le lien entre les revenus du travail au domicile et au lieu de travail est réalisé grâce au recensement décennal. Pour les salariés, l'ONSS et l'ONSSAPL sont en train de mettre au point des statistiques permettant de l'établir. Pour les indépendants, l'INASTI ne développe pas encore cet outil. A l'avenir, il sera donc possible d'effectuer le même type d'exercice sur une base annuelle mais sans les revenus des indépendants.

Dans l'article, un premier aperçu des constats originaux dressés au moyen de la base de données mise au point est fourni. Les données ont pour vocation de servir le diagnostic territorial au niveau d'une commune ou d'un groupe de communes, mais aussi au niveau régional. Elles permettent de mieux comprendre la dynamique de

flux de revenus irriguant les territoires communaux et les échanges de revenus entre ceux-ci, mais aussi entre ceux-ci et les régions et pays limitrophes. Elles complètent ainsi utilement d'autres types d'informations ou d'approches elles aussi nécessaires à l'analyse et à la compréhension de la dynamique globale d'un territoire comme, par exemple, les données démographiques, la mobilité, l'emploi, l'occupation du sol, ...

A terme, l'objectif est d'aboutir au développement d'un outil servant à estimer l'impact sur les revenus disponibles des habitants et sur les finances communales d'une « perturbation des activités » (ouverture ou fermeture d'une entreprise, implantation d'un lotissement, création d'une zone d'activités économiques, ...).

## Références

Groupe d'étude de Démographie Appliquée (GéDAP), consultations de la base de données statistiques du site internet Cytise Web (<http://cytiseweb.gedap.be/>).

RADEMAKERS K., VUCHELEN J. (1999). *De verdeling van het Belgisch gezinsvermogen*. Cahiers Economiques de Bruxelles, n° 164, 4ème trimestre 1999.